

Réglementation sportive 2012



Sommaire

• Réglementation générale	3
• Systèmes de qualification et grilles de progression	5
• Têtes de rivière de zone	10
04 mars 2012	
• Épreuves qualificatives pour les championnats de France bateaux courts	11
18 mars 2012	
• Championnats de France bateaux courts junior, sénior et handi-aviron	12
Cazaubon-Barbotan - 30 mars au 1 ^{er} avril 2012	
• Coupe de France MAIF	13
Vichy - 28 et 29 avril 2012	
• Championnat de France UNSS - collèges et lycées	14
Libourne - 19 et 20 mai 2012	
• Championnat de France FFSU	15
Libourne - 19 et 20 mai 2012	
• Coupe de France d'aviron de mer des ligues	16
Cherbourg - 2 juin 2012	
• Championnats de zone minime, cadet et junior bateaux longs	17
16 et 17 juin 2012	
• Championnat de France minime et critérium national sénior	18
Mâcon - 29 juin au 1 ^{er} juillet 2012	
• Championnats de France cadet et junior bateaux longs	19
Vichy - 6 au 8 juillet 2012	
• Championnat de France sénior bateaux longs et critérium national handi-aviron et vétéran	20
Mantes-la-Jolie - 28 au 30 septembre 2012	
• Championnats de France d'aviron de mer junior et sénior et critérium longue distance	21
Lorient - 5 au 7 octobre 2012	
• Répartition des challenges et trophées	22
• Tableau récapitulatif des manifestations	23
• Classement des clubs	24
• Calendrier récapitulatif des inscriptions aux épreuves nationales	26

CE QUI CHANGE EN 2012

CHAMPIONNAT DE ZONE BATEAUX COURTS

Les rameuses et rameurs séniors convoqués par la FFSA en stage au mois de mars 2012 ne pourront pas participer aux championnats de zone bateaux courts.

CHAMPIONNAT DE FRANCE HANDI-AVIRON

Un titre sera décerné dans les épreuves hommes et femmes en skiff tronç et bras (HTA1X et FTA1X) et en deux de pointe sans barreur (HLTA2- et FLTA2-).

COUPE DE FRANCE MAIF

La participation à la Coupe de France MAIF n'est pas autorisée pour les rameuses et rameurs qui sont sélectionnés dans les collectifs de préparation olympique déterminés après les championnats de France bateaux courts.

RAMEURS JUNIORS

Les rameurs juniors ne sont autorisés à participer qu'à l'une des deux épreuves suivantes : championnat de France junior bateaux longs ou critérium national.

CHAMPIONNATS DE FRANCE MINIME, CADET, JUNIOR ET SÉNIOR BATEAUX LONGS - CRITÉRIUM NATIONAL SÉNIOR ET VÉTÉRAN

Une nouvelle grille de progression utilisant les temps de parcours pour la répartition des équipages dans les repêchages et les demi-finales sera utilisée.

GÉNÉRALITÉS

1 - OBJET, COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DES ZONES SPORTIVES

Objet :

Les zones sportives sont constituées pour désigner les équipages qualifiés pour les championnats de France, dans la limite des quotas annuels dont elles disposent.

Composition :

Les zones sportives sont des groupements de plusieurs ligues, définis par la FFSA. Elles se composent ainsi :
Zone Sud Est : Auvergne, Bourgogne, Corse, Côte-d'Azur, Franche-Comté, Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes, Rhône-Alpes.

Zone Nord Est : Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine, Nord Pas-de-Calais, Picardie.

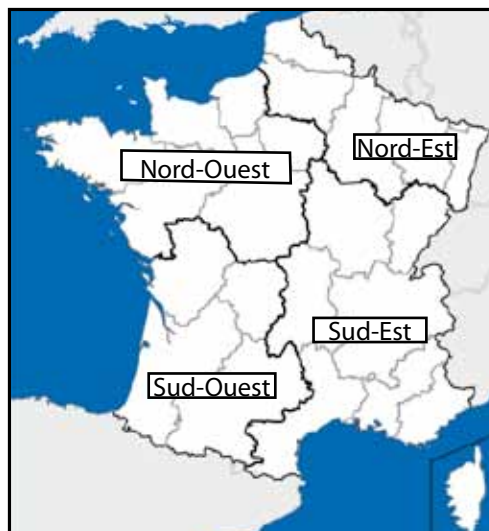
Zone Sud Ouest : Aquitaine, Guadeloupe, Martinique, Midi-Pyrénées, Limousin, Poitou-Charente.

Zone Nord Ouest : Bretagne, Ile-de-France, Basse et Haute Normandie, Centre, Pays de la Loire.

Fonctionnement :

Les présidents des ligues composant la zone, accompagnés de leur responsable sportif se réunissent au moins une fois par an avant le début de la saison sportive pour déterminer les modalités de qualifications pour les Championnats de France. Celles-ci devront être transmises à la fédération pour approbation.

À l'occasion de cette réunion, les présidents des ligues définissent en commun les moyens annuels nécessaires au fonctionnement de la zone. Ils désignent un coordonnateur de zone qui sera la personne référente auprès de la FFSA. Un cadre technique référent de zone sera aussi désigné annuellement par le directeur technique national.



2 - RÉPARTITION DES QUALIFIÉS PAR ZONE

Pour les championnats de France, junior et sénior bateaux courts, minime, cadet et junior bateaux longs, le nombre de qualifiés par zone est fonction de la performance sportive de la zone.

En cas de quotas non remplis dans une épreuve, les places disponibles sont attribuées, dans la limite d'une place par zone, dans l'ordre préférentiel suivant en 2012 :

24 qualifiés : Sud-Est, Nord-Est, Nord-Ouest, Sud-Ouest

18 qualifiés : Nord-Ouest, Nord-Est, Sud-Est, Sud-Ouest

Le championnat de France junior bateaux longs est couru avec 18 engagés maximum. Si le nombre d'engagés est supérieur à 18, seules les zones dont le quota est dépassé doivent organiser une épreuve qualificative

Tableau de répartition

CATÉGORIES	JUNIOR ET SÉNIOR BATEAUX COURTS, MINIME, CADET	JUNIOR BATEAUX LONGS
TOTAL ZONES	24 QUALIFIÉS	18 QUALIFIÉS
NORD-EST	4	3
NORD-OUEST	7	5
SUD-EST	9	7
SUD-OUEST	4	3

3 - CODE DES RÉGATES FFSA

Catégorie poids léger :

- Femme sénior : 59 kg maximum

moyenne d'un équipage : 57 kg

- Homme sénior : 72,5 kg maximum

moyenne d'un équipage : 70 kg

4 - ENGAGEMENTS

Les engagements aux compétitions nationales et internationales en France sont faits par Internet (clubaviron.net).

4-1 Équipages homogènes de société :

Un équipage homogène de société comprend uniquement des rameurs et barreaux licenciés dans la même société. L'engagement est fait par la société concernée.

4-2 Équipages départementaux ou équipages mixtes de sociétés du même département :

L'engagement est fait par le comité départemental concerné.

Seul le comité départemental possède le code de contrôle pour engager des équipages mixtes de ses sociétés.

4-3 Équipages de ligues ou équipages mixtes de sociétés de la même ligue :

L'engagement est fait par la ligue concernée.
Seule la ligue possède le code de contrôle pour engager des équipages mixtes de ses sociétés.

4-4 Équipages composés d'athlètes de différentes ligues :

L'engagement est fait par la FFSA sur demande écrite des clubs concernés :
Seule la FFSA possède le code de contrôle pour engager des équipages mixtes de sociétés de différentes ligues.
Faire parvenir à la FFSA avant la date de clôture les engagements sur imprimé FFSA en précisant bien pour chaque rameur sa société et son numéro de licence.

4-5 Il ne pourra être enregistré aucun engagement :

- ne comprenant pas la totalité de la composition de l'équipage ;
- de rameurs sans certificat médical ;
- de rameurs junior surclassés n'ayant pas de certificat médical de surclassement ;
- de rameurs minime et cadets dont l'option «compétition» du brevet de rameur Or n'aura pas été enregistrée par la FFSA.

5 - RÈGLEMENTS DES CHAMPIONNATS ET CRITÉRIUMS

Extrait de l'annexe 10 de l'article 29 du règlement intérieur de la FFSA (Assemblée générale - 13 et 14 mars 2004)

Article 3 : Licence

Tous les compétiteurs doivent être titulaires d'une licence A. L'année figurant sur cette licence doit correspondre au millésime du championnat ou du critérium. Lorsque la date d'un championnat ou d'un critérium est postérieure au 30 septembre, la durée de validité de la licence est prolongée jusqu'à cette date.

Les compétiteurs non licenciés le 31 mars de l'année du championnat ou du critérium sont interdits de participation dans les catégories junior ou sénior. Ils peuvent néanmoins être autorisés à participer mais, dans ce cas, l'association concernée est :

- privée de tous les points sportifs qu'elle aurait pu acquérir au cours du critérium national ou de la journée du championnat de France de la catégorie d'âge concernée, dans le cadre du classement des clubs visé à l'article 9 ;
- redevable, par équipage concerné, d'une amende de 50 points (1 point = 1,50 euro) payée à la fédération avant l'ouverture de l'épreuve qualificative du critérium ou de la journée du championnat de France de la catégorie d'âge concernée.

Toutes les dispositions de cet article s'appliquent également aux éventuelles épreuves qualificatives des championnats ou critériums.

Article 4 : Mutation

Les compétiteurs ayant demandé leur mutation après le 31 décembre de l'année précédant le championnat ou le critérium sont interdits de participation à celui-ci avec leur nouvelle association : la date d'envoi de la lettre recommandée de demande de mutation est seule considérée pour apprécier le respect de cette limite.

Certains cas exceptionnels peuvent cependant être examinés par le bureau de la fédération sur présentation par l'association accueillante d'un dossier comprenant:

- la demande de mutation de l'intéressé
- l'accord explicite de l'association quittée
- les raisons détaillées de la demande de mutation tardive avec pièces justificatives.

Article 5 : Nationalité

Les équipages concourant dans la catégorie sénior ne peuvent pas comprendre plus de 25% de rameurs (ou rameuses) n'ayant pas la nationalité française.

Ce pourcentage est porté à 50% pour les équipages concourant dans les catégories minime, cadet et junior.

Les dispositions ci-dessus s'appliquent également aux éventuelles épreuves qualificatives des championnats ou critériums.

Article 7 : Engagements (ou modifications d'engagements) hors délai

En cas d'engagements ou de modifications au-delà du délai fixé par l'avant-programme prévisionnel visé à l'article 6, les équipages concernés peuvent être autorisés à participer mais, dans ce cas, l'association concernée est :

- privée de tous les points sportifs qu'elle aurait pu acquérir au cours du critérium national ou de la journée du championnat de France de la catégorie d'âge concernée, dans le cadre du classement des clubs visé à l'article 9 ;
- redevable, par équipage concerné, d'une amende de 50 points (1 point = 1,50 euro) payée à la fédération avant l'ouverture de l'épreuve qualificative du critérium ou de la journée du championnat de France de la catégorie d'âge concernée.

Modalités d'application : les demandes d'engagements (ou modifications d'engagements) hors délai et de rameurs non licenciés au 31 mars doivent être faites par écrit auprès de la FFSA au plus tard 24 heures avant la date et l'heure de consultation de l'ordre des départs de l'épreuve concernée.

6 - FORFAITS

Avant la clôture des inscriptions : par Internet (clubaviron.net).

Après la clôture des inscriptions : les sociétés doivent annoncer les forfaits et en indiquer les motifs à la réunion des délégués.

Si les motifs invoqués ne sont pas reconnus valables, une pénalité de 20 points (1 point = 1,50 euro) sera appliquée à la société.

7 - ASSURANCES

Les sociétés doivent prendre la couverture indispensable des risques matériels.

En cas d'accident, une déclaration sera faite immédiatement au président du jury qui fera signer le procès-verbal de régates correspondant par les sociétés impliquées et le transmettra à la FFSA.

La déclaration du sinistre est à faire obligatoirement par les sociétés concernées à leur compagnie d'assurance respective.

En aucun cas, la responsabilité de la FFSA ne pourra être recherchée.

8 - NUMÉROS

Les numéros des bateaux pour les parcours contre la montre sont fournis par la FFSA et sont mis à disposition des sociétés contre le versement d'une caution de 10 euros. En cas de non restitution des numéros, la caution reste acquise à la FFSA.

Pour les courses en ligne, les sociétés ont l'obligation de se munir du nombre de jeux de numéros nécessaires pour identifier tous leurs bateaux.

SYSTÈMES DE QUALIFICATION ET GRILLES DE PROGRESSION

Championnats de France junior et sénior bateaux courts

Système de qualification

- Bateaux qualifiés
 - 24 bateaux retenus par les zones dans le cadre de leur quota habituel
 - d'autres bateaux sont sélectionnés par la Direction Technique Nationale sur des critères sportifs
- Un parcours contre la montre préliminaire servira à sélectionner les partants.
 - 18 qualifiés maximum pour les épreuves réunissant moins de 25 partants
 - 24 qualifiés maximum pour les épreuves réunissant 25 partants ou plus
- La répartition dans les séries qualificatives est faite en fonction des résultats des parcours contre la montre.

de 1 à 6 participants	parcours contre la montre 1 finale directe	<ul style="list-style-type: none"> • l'ordre d'arrivée donne l'attribution des couloirs dans la finale • finale A directe
de 7 à 14 participants	parcours contre la montre 2 séries qualificatives	<ul style="list-style-type: none"> • les 12 premiers du parcours contre la montre qualifiés pour les séries • les 3 premiers en finale A (dans le cas de 7 partants, le plus mauvais temps des 2 séries est éliminé, les autres vont en finale A) • les autres en finale B (à partir de 8 partants)
de 15 à 18 participants	parcours contre la montre 3 séries qualificatives 2 1/2 -finales	<ul style="list-style-type: none"> • l'ordre d'arrivée donne l'attribution des places dans les séries • les 4 premiers en 1/2 finale • les autres en finale C (à partir de 14 partants) • les 3 premiers en finale A, • les autres en finale B
plus de 19 participants	parcours contre la montre 4 séries qualificatives 2 1/2 finales	<ul style="list-style-type: none"> • l'ordre d'arrivée donne l'attribution des places dans les séries • les 3 premiers en 1/2 finale • les 4^{es} plus les 2 meilleurs temps des 5^{es} et 6^{es} en finale C • les autres en finale D (à partir de 20 partants) • les 3 premiers en finale A, • les autres en finale B

Grille de progression

Système de 8 à 14 participants

Séries	Demi-finales Option 1	Option 2	Finales
1-PCM 4-PCM S1 5-PCM 8-PCM 9-PCM 12-PCM			1-S1 2-S1 FA 3-S1 1-S2 2-S2 3-S2
2-PCM 3-PCM S2 6-PCM 7-PCM 10-PCM 11-PCM			4-S1 5-S1 FB 6-S1 4-S2 5-S2 6-S2

Remarque : finale B à partir de 8 participants

Système de 15 à 18 participants

Séries	Demi-finales Option 1	Option 2	Finales
1-PCM 6-PCM S1 7-PCM 12-PCM 13-PCM 18-PCM	1-S1 1-S2 DF1 2-S3 3-S1 4-S2	1-S1 1-S3 DF1 2-S2 3-S1 3-S3 4-S2	1-DF1 2-DF1 FA 3-DF1 1-DF2 2-DF2 3-DF2
2-PCM 5-PCM S2 8-PCM 11-PCM 14-PCM 17-PCM	1-S3 2-S1 DF2 2-S2 3-S2 4-S1	1-S2 2-S1 DF2 2-S3 3-S2 4-S1 4-S3	4-DF1 5-DF1 FB 6-DF1 4-DF2 5-DF2 6-DF2
3-PCM 4-PCM S3 9-PCM 10-PCM 15-PCM 16-PCM			5-S1 6-S1 FC 5-S2 6-S2 5-S3 6-S3

Remarque : finale C à partir de 14 participants

Système de 19 à 24 participants

Séries	Demi-finales Option 1	Option 2	Finales
1-PCM 8-PCM S1 9-PCM 16-PCM 17-PCM 24-PCM	1-S1 1-S4 DF1 2-S2 2-S3 3-S1 3-S4	1-S2 1-S4 DF1 2-S1 2-S3 3-S2 3-S4	1-DF1 2-DF1 FA 3-DF1 1-DF2 2-DF2 3-DF2
2-PCM 7-PCM S2 10-PCM 15-PCM 18-PCM 23-PCM	1-S2 1-S3 DF2 2-S1 2-S4 3-S2 3-S3	1-S1 1-S3 DF2 2-S2 2-S4 3-S1 3-S3	4-DF1 5-DF1 FB 6-DF1 4-DF2 5-DF2 6-DF2
3-PCM 6-PCM S3 11-PCM 14-PCM 19-PCM 22-PCM			4-S1 4-S2 FC 4-S3 4-S4 1 ^{er} tps 5 & 6 - S1/S4 2 ^e tps 5 & 6 - S1/S4
4-PCM 5-PCM S4 12-PCM 13-PCM 20-PCM 21-PCM			3 ^e tps 5 & 6 - S1/S4 4 ^e tps 5 & 6 - S1/S4 FD 5 ^e tps 5 & 6 - S1/S4 6 ^e tps 5 & 6 - S1/S4 7 ^e tps 5 & 6 - S1/S4 8 ^e tps 5 & 6 - S1/S4

Remarque : finale D à partir de 20 participants

SYSTÈMES DE QUALIFICATION ET GRILLES DE PROGRESSION



Championnats de France minime, cadet, junior et sénior bateaux longs

Système de qualification

- Minime et cadet : 24 qualifiés lors des championnats de zone
- Junior bateaux longs : 18 qualifiés lors des championnats de zone
- Sénior bateaux longs : Engagements libres - Dans les épreuves réunissant plus de 24 partants, un parcours contre la montre préliminaire servira à sélectionner 24 équipages pour les séries.

La répartition dans les séries qualificatives est faite en fonction des résultats des championnats de zone, des hiérarchies établies par les responsables de zones ou des résultats des parcours contre la montre suivant le cas.

de 1 à 6 participants	1 finale directe	• finale A directe
de 7 à 10 participants	2 séries qualificatives 1 repêchage	• les 2 premiers en finale A, les autres en repêchage • les 2 premiers en finale A, les autres en finale B
de 11 à 12 participants	2 séries qualificatives 2 repêchages	• les 2 premiers en finale A, les autres en repêchage • le premier en finale A, les autres en finale B
de 13 à 15 participants	3 séries qualificatives 1 repêchage 2 1/2 finales	• les 3 premiers en 1/2 finale, les autres en repêchage • les 3 premiers en 1/2 finale, les autres en finale C (*) • les 3 premiers en finale A, les autres en finale B
de 16 à 18 participants	3 séries qualificatives 2 repêchages 2 1/2 finales	• les 2 premiers en 1/2 finale, les autres en repêchage • les 3 premiers en 1/2 finale, les autres en finale C (*) • les 3 premiers en finale A, les autres en finale B
19 participants	4 séries qualificatives 2 repêchages 2 1/2 finales	• les 2 premiers en 1/2 finale, les autres en repêchage • les 2 premiers en 1/2 finale, les 3 ^{es} , les 4 ^{es} et les 2 meilleurs temps des restants en finale C (*) • les 3 premiers en finale A, les autres en finale B
20 participants	4 séries qualificatives 2 repêchages 2 1/2 finales	• les 2 premiers en 1/2 finale, les autres en repêchage • les 2 premiers en 1/2 finale, les 3 ^{es} , 4 ^{es} et les 5 ^{es} en finale C (*), les autres en finale D (**) • les 3 premiers en finale A, les autres en finale B
de 21 à 24 participants	4 séries qualificatives 4 repêchages 2 1/2 finales	• le premier en 1/2 finale, les autres en repêchage • les 2 premiers en 1/2 finale, les 3 ^{es} et les 2 meilleurs temps des 4 ^{es} et 5 ^{es} en finale C (*), les autres en finale D (**) • les 3 premiers en finale A, les autres en finale B

* Finales C : pour les épreuves minime et cadet seulement

** Finales D : pour les épreuves minime seulement

Critérium national sénior et vétéran

Système de qualification

- Engagements libres - Dans les épreuves réunissant plus de 36 partants, un parcours contre la montre préliminaire servira à qualifier 36 équipages pour les séries.

La répartition dans les séries qualificatives est faite en fonction des hiérarchies établies par les responsables de zones ou des résultats des parcours contre la montre suivant le cas.

de 1 à 6 participants	1 finale directe	• finale A directe
de 7 à 10 participants	2 séries qualificatives 1 repêchage	• les 2 premiers en finale A, les autres en repêchage • les 2 premiers en finale A, les autres en finale B
de 11 à 12 participants	2 séries qualificatives 2 repêchages	• les 2 premiers en finale A, les autres en repêchage • le premier en finale A, les autres en finale B
de 13 à 15 participants	3 séries qualificatives 1 repêchage 2 1/2 finales	• les 3 premiers en 1/2 finale, les autres en repêchage • les 3 premiers en 1/2 finale • les 3 premiers en finale A, les autres en finale B
de 16 à 18 participants	3 séries qualificatives 2 repêchages 2 1/2 finales	• les 2 premiers en 1/2 finale, les autres en repêchage • les 3 premiers en 1/2 finale • les 3 premiers en finale A, les autres en finale B
de 19 à 20 participants	4 séries 2 repêchages 2 1/2 finales	• les 2 premiers en 1/2 finales, les autres en repêchage • les 2 premiers en 1/2 finale • les 3 premiers en finale A, les autres en finale B
de 21 à 24 participants	4 séries 4 repêchages 2 1/2 finales	• le premier en 1/2 finale, les autres en repêchage • les 2 premiers en 1/2 finale • les 3 premiers en finale A, les autres en finale B
de 25 à 26 participants	5 séries 1 repêchage 4 1/4 de finales 2 1/2 finales	• les 4 premiers en 1/4 de finale, les autres en repêchage • les 4 premiers en 1/4 de finale • les 3 premiers en 1/2 de finale • les 3 premiers en finale A, les autres en finale B
de 27 à 30 participants	5 séries 3 repêchages 4 1/4 de finales 2 1/2 finales	• les 3 premiers en 1/4 de finale, les autres en repêchage • les 3 premiers en 1/4 de finale • les 3 premiers en 1/2 finale • les 3 premiers en finale A, les autres en finale B
de 31 à 36 participants	6 séries 6 repêchages 4 1/4 de finales 2 1/2 finales	• le premier en 1/4 de finale, les autres en repêchage • les 3 premiers en 1/4 de finale • les 3 premiers en 1/2 finale • les 3 premiers en finale A, les autres en finale B

SYSTÈMES DE QUALIFICATION ET GRILLES DE PROGRESSION



Championnats de France minime, cadet, junior et sénior bateaux longs et critérium national sénior et vétéran

Grille de progression

Système de 7 à 10 participants

Séries	Repêchages	Demi-finales	Finales
1	3-S1		1-S1
2	4-S1		1-S2
S1 3	R1 5-S1		FA 2-S1
4	3-S2		2-S2
5	4-S2		1-R1
-	5-S2		2-R1
1			3-R1
2			4-R1
S2 3			FB 5-R1
4			6-R1
5			-
-			-

Remarque : finale B à partir de 8 participants

Système de 13 à 15 participants

Séries	Repêchages	Demi-finales	Finales
1	4-S1	1-S 1er temps	1-DF1
2	5-S1	2-S 1er temps	2-DF1
S1 3	R1 4-S2	DF1 2-S 2e temps	FA 3-DF1
4	5-S2	3-S 2e temps	1-DF2
5	4-S3	3-S 3e temps	2-DF2
-	5-S3	3-R1	3-DF2
1		1-S 2e temps	4-DF1
2		1-S 3e temps	5-DF1
S2 3		DF2 2-S 3e temps	FB 6-DF1
4		3-S 1er temps	4-DF2
5		1-R1	5-DF2
-		2-R1	6-DF2
1			4-R1
2			5-R1
S3 3			FC 6-R1
4			-
5			-
-			-

Remarque : finale C à partir de 14 participants

Système de 19 à 20 participants

Séries	Repêchages	Demi-finales	Finales (19 bateaux)	Finales (20 bateaux)
1	3-S 1er temps	1-S 1er temps	1-DF1	1-DF1
2	3-S 4e temps	1-S 4e temps	2-DF1	2-DF1
S1 3	R1 4-S 1er temps	DF1 2-S 1er temps	FA 3-DF1	FA 3-DF1
4	4-S 4e temps	2-S 4e temps	1-DF2	1-DF2
5	5-S 1er temps	1-R 1er temps	2-DF2	2-DF2
-	5-S 4e temps	2-R 2e temps	3-DF2	3-DF2
1	3-S 2e temps	1-S 2e temps	4-DF1	4-DF1
2	3-S 3e temps	1-S 3e temps	5-DF1	5-DF1
S2 3	R2 4-S 2e temps	DF2 2-S 2e temps	FB 6-DF1	FB 6-DF1
4	4-S 3e temps	2-S 3e temps	4-DF2	4-DF2
5	5-S 2e temps	1-R 2e temps	5-DF2	5-DF2
-	5-S 3e temps	2-R 1er temps	6-DF2	6-DF2
1			3-R1	3-R1
2			4-R1	4-R1
S3 3			FC 3-R2	FC 5-R1
4			4-R2	3-R2
5			5 & 6-R 1er temps	4-R2
-			5 & 6-R 2e temps	5-R2
1				6-R1
2				6-R2
S4 3				FD -
4				-
5				-
-				-

Remarque : finale D à partir de 20 participants

Système de 11 à 12 participants

Séries	Repêchages	Demi-finales	Finales
1	3-S 1er temps		1-S1
2	4-S 2e temps		1-S2
S1 3	R1 5-S 1er temps		FA 2-S1
4	6-S 2e temps		2-S2
5	-		1-R1
6	-		1-R2
1	3-S 2e temps		2-R1
2	4-S 1er temps		3-R1
S2 3	R2 5-S 2e temps		FB 4-R1
4	6-S 1er temps		2-R2
5	-		3-R2
6	-		4-R2

Système de 16 à 18 participants

Séries	Repêchages	Demi-finales	Finales
1	3-S 1er temps	1-S 1er temps	1-DF1
2	4-S 1er temps	2-S 1er temps	2-DF1
S1 3	R1 4-S 2e temps	DF1 2-S 2e temps	FA 3-DF1
4	5-S 2e temps	1-R 2e temps	1-DF2
5	5-S 3e temps	2-R 1er temps	2-DF2
6	6-S 3e temps	3-R 2e temps	3-DF2
1	3-S 2e temps	1-S 2e temps	4-DF1
2	3-S 3e temps	1-S 3e temps	5-DF1
S2 3	R2 4-S 3e temps	DF2 2-S 3e temps	FB 6-DF1
4	5-S 1er temps	1-R 1er temps	4-DF2
5	6-S 1er temps	2-R 2e temps	5-DF2
6	6-S 2e temps	3-R 1er temps	6-DF2
1			4-R1
2			5-R1
S3 3			FC 6-R1
4			4-R2
5			5-R2
6			6-R2

Système de 21 à 24 participants

Séries	Repêchages	Demi-finales	Finales
1	2-S 1er temps	1-S 1er temps	1-DF1
2	3-S 4e temps	1-S 4e temps	2-DF1
S1 3	R1 4-S 1er temps	DF1 1-R 1er temps	FA 3-DF1
4	5-S 4e temps	1-R 4e temps	1-DF2
5	6-S 1er temps	2-R 1er temps	2-DF2
6	-	2-R 4e temps	3-DF2
1	2-S 2e temps	1-S 2e temps	4-DF1
2	3-S 3e temps	1-S 3e temps	5-DF1
S2 3	R2 4-S 2e temps	DF2 1-R 2e temps	FB 6-DF1
4	5-S 3e temps	1-R 3e temps	4-DF2
5	6-S 2e temps	2-R 2e temps	5-DF2
6	-	2-R 3e temps	6-DF2
1	2-S 3e temps		3-R1
2	3-S 2e temps		3-R2
S3 3	R3 4-S 3e temps		FC 3-R3
4	5-S 2e temps		3-R4
5	6-S 3e temps		4 & 5 - R 1er temps
6	-		4 & 5 - R 2e temps
1	2-S 4e temps		4 & 5 - R 3e temps
2	3-S 1er temps		4 & 5 - R 4e temps
S4 3	R4 4-S 4e temps		FD 4 & 5 - R 5e temps
4	5-S 1er temps		4 & 5 - R 6e temps
5	6-S 4e temps		4 & 5 - R 7e temps
6	-		4 & 5 - R 8e temps

SYSTÈMES DE QUALIFICATION ET GRILLES DE PROGRESSION



Championnats de France minime, cadet, junior et sénior bateaux longs et critérium national sénior et vétérans

Grille de progression de remplacement en cas d'absence de temps de parcours.

La grille ne sera appliquée que pour l'épreuve et le niveau concerné.

Système de 7 à 10 participants

Séries	Repêchages		Demi-finales		Finales
	Option 1	Option 2	Option 1	Option 2	
1	3-S1				1-S1
2	4-S1				1-S2
S1 3	R1 5-S1				FA 2-S1
4	3-S2				2-S2
5	4-S2				1-R1
-	5-S2				2-R1
1					3-R1
2					4-R1
S2 3					FB 5-R1
4					6-R1
5					-
-					-

Remarque : finale B à partir de 8 participants

Système de 13 à 15 participants

Séries	Repêchages		Demi-finales		Finales
	Option 1	Option 2	Option 1	Option 2	
1	4-S1		1-S1	1-S1	1-DF1
2	5-S1		1-S3	1-S2	2-DF1
S1 3	R1 4-S2		DF1 2-S2	DF1 2-S3	FA 3-DF1
4	5-S2		3-S1	3-S2	1-DF2
5	4-S3		3-S3	3-S1	2-DF2
-	5-S3		2-R1	3-R1	3-DF2
1			1-S2	1-S3	4-DF1
2			2-S1	2-S1	5-DF1
S2 3			DF2 2-S3	DF2 2-S2	FB 6-DF1
4			3-S2	3-S3	4-DF2
5			1-R1	1-R1	5-DF2
-			3-R1	2-R1	6-DF2
1					4-R1
2					5-R1
S3 3					FC 6-R1
4					-
5					-
-					-

Remarque : finale C à partir de 14 participants

Système de 19 à 20 participants

Séries	Repêchages		Demi-finales		Finales	Finales
	Option 1	Option 2	Option 1	Option 2	19 bateaux	20 bateaux
1	3-S1	3-S1	1-S1	1-S1	1-DF1	1-DF1
2	3-S2	3-S3	1-S2	1-S3	2-DF1	2-DF1
S1 3	R1 4-S3	R1 4-S2	DF1 2-S3	DF1 2-S2	FA 3-DF1	FA 3-DF1
4	4-S4	4-S4	2-S4	2-S4	1-DF2	1-DF2
5	5-S1	5-S1	1-R1	1-R1	2-DF2	2-DF2
-	5-S3	5-S4	2-R2	2-R2	3-DF2	3-DF2
1	3-S3	3-S2	1-S3	1-S2	4-DF1	4-DF1
2	3-S4	3-S4	1-S4	1-S4	5-DF1	5-DF1
S2 3	R2 4-S1	R2 4-S1	DF2 2-S1	DF2 2-S1	FB 6-DF1	FB 6-DF1
4	4-S2	4-S3	2-S2	2-S3	4-DF2	4-DF2
5	5-S2	5-S2	1-R2	1-R2	5-DF2	5-DF2
-	5-S4	5-S3	2-R1	2-R1	6-DF2	6-DF2
1					3-R1	3-R1
2					4-R1	4-R1
S3 3					FC 3-R2	FC 5-R1
4					4-R2	3-R2
5					1 ^{er} tps 5 & 6 - R	4-R2
-					2 ^e tps 5 & 6 - R	5-R2
1						6-R1
2						6-R2
S4 3						FD -
4						-
5						-
-						-

Remarque : finale D à partir de 20 participants

Système de 11 à 12 participants

Séries	Repêchages		Demi-finales		Finales
	Option 1	Option 2	Option 1	Option 2	
1	3-S1		3-S1		1-S1
2	4-S2		4-S2		1-S2
S1 3	R1 5-S2		R1 5-S1		FA 2-S1
4	6-S1		6-S2		2-S2
5	-		-		1-R1
6	-		-		1-R2
1	3-S2		3-S2		2-R1
2	4-S1		4-S1		3-R1
S2 3	R2 5-S1		R2 5-S2		FB 4-R1
4	6-S2		6-S1		2-R2
5	-		-		3-R2
6	-		-		4-R2

Système de 16 à 18 participants

Séries	Repêchages		Demi-finales		Finales
	Option 1	Option 2	Option 1	Option 2	
1	3-S1		3-S1	1-S1	1-DF1
2	3-S2		3-S3	1-S2	2-DF1
S1 3	R1 4-S3		R1 4-S2	DF1 2-S3	FA 3-DF1
4	5-S1		5-S3	1-R2	1-DF2
5	6-S2		6-S1	2-R1	2-DF2
6	6-S3		6-S2	3-R2	3-DF2
1	3-S3		3-S2	1-S3	4-DF1
2	4-S1		4-S1	2-S1	5-DF1
S2 3	R2 4-S2		R2 4-S3	DF2 2-S2	FB 6-DF1
4	5-S2		5-S1	1-R1	4-DF2
5	5-S3		5-S2	2-R2	5-DF2
6	6-S1		6-S3	3-R1	6-DF2
1					4-R1
2					5-R1
S3 3					FC 6-R1
4					4-R2
5					5-R2
6					6-R2

Système de 21 à 24 participants

Séries	Repêchages		Demi-finales		Finales
	Option 1	Option 2	Option 1	Option 2	
1	2-S1	2-S4	1-S1	1-S1	1-DF1
2	3-S2	3-S3	1-S3	1-S2	2-DF1
S1 3	R1 4-S3	R1 4-S2	DF1 1-R2	DF1 1-R3	FA 3-DF1
4	5-S4	5-S1	1-R4	1-R4	1-DF2
5	6-S1	6-S4	2-R1	2-R1	2-DF2
6	-	-	2-R3	2-R2	3-DF2
1	2-S2	2-S3	1-S2	1-S3	4-DF1
2	3-S3	3-S2	1-S4	1-S4	5-DF1
S2 3	R2 4-S4	R2 4-S1	DF2 1-R1	DF2 1-R1	FB 6-DF1
4	5-S1	5-S4	1-R3	1-R2	4-DF2
5	6-S2	6-S3	2-R2	2-R3	5-DF2
6	-	-	2-R4	2-R4	6-DF2
1	2-S3	2-S2			3-R1
2	3-S4	3-S1			3-R2
S3 3	R3 4-S1	R3 4-S4			FC 3-R3
4	5-S2	5-S3			3-R4
5	6-S3	6-S2			1 ^{er} tps 4 & 5 - R
6	-	-			2 ^e tps 4 & 5 - R
1	2-S4	2-S1			3 ^e tps 4 & 5 - R
2	3-S1	3-S4			4 ^e tps 4 & 5 - R
S4 3	R4 4-S2	R4 4-S3			5 ^e tps 4 & 5 - R
4	5-S3	5-S2			6 ^e tps 4 & 5 - R
5	6-S4	6-S1			7 ^e tps 4 & 5 - R
6	-	-			8 ^e tps 4 & 5 - R

SYSTÈMES DE QUALIFICATION ET GRILLES DE PROGRESSION

Coupe de France MAIF Système de qualification

de 1 à 6 participants	1 série	<ul style="list-style-type: none"> finale A Les résultats de la série permettent d'attribuer les couloirs de la finale A
7 participants	2 séries qualificatives 1 repêchage	<ul style="list-style-type: none"> le premier en finale A, les autres en repêchage les 4 premiers en finale A
de 8 à 12 participants	2 séries qualificatives 2 repêchages	<ul style="list-style-type: none"> le premier en finale A, les autres en repêchage les 2 premiers en finale A, les autres en finale B
13 à 18 participants	3 séries qualificatives 2 1/2 finales	<ul style="list-style-type: none"> les 12 meilleurs temps des séries en 1/2 finale, les autres en finale C (*) les 3 premiers en finale A, les autres en finale B
19 à 24 participants	4 séries qualificatives 2 1/2 finales	<ul style="list-style-type: none"> les 12 meilleurs temps des séries en 1/2 finale, les 6 suivants en finale C, les autres en finale D (**) les 3 premiers en finale A, les autres en finale B
25 à 30 participants	5 séries qualificatives 2 1/2 finales	<ul style="list-style-type: none"> les 12 meilleurs temps des séries en 1/2 finale, les 6 suivants en finale C, les 6 suivants en finale D, les autres en finale E (***) les 3 premiers en finale A, les autres en finale B
<p>* Finales C : à partir de 14 participants ** Finales D : à partir de 20 participants *** Finales E : à partir de 26 participants</p>		

Grille de progression

Système à 7 participants

Séries	Repêchage	Finale
1	2-S1	1-S1
2	2-S2	1-S2
S1 3	R1 3-S1	FA 1-R1
4	3-S2	2-R1
-	4-S1	3-R1
-		4-R1
1		
2		
S2 3		
-		
-		
-		

Système de 8 à 12 participants

Séries	Repêchages	Finales
1	2-S1	1-S1
2	3-S2	1-S2
S1 3	R1 4-S1	FA 1-R1
4	5-S2	1-R2
5	6-S1	2-R1
6	-	2-R2
1	2-S2	3-R1
2	3-S1	3-R2
S2 3	R2 4-S2	FB 4-R1
4	5-S1	4-R2
5	6-S2	5-R1
6	-	5-R2

Système de 13 à 30 participants

Séries	Demi-finales	Finales
1	1 ^{er} tps des séries	1-DF1
2	4 ^e tps des séries	2-DF1
S1 3	DF1 5 ^e tps des séries	FA 3-DF1
4	8 ^e tps des séries	1-DF2
5	9 ^e tps des séries	2-DF2
6	12 ^e tps des séries	3-DF2
1	2 ^e tps des séries	4-DF1
2	3 ^e tps des séries	5-DF1
S2 3	DF2 6 ^e tps des séries	FB 6-DF1
4	7 ^e tps des séries	4-DF2
5	10 ^e tps des séries	5-DF2
6	11 ^e tps des séries	6-DF2
1		13 ^e tps des séries
2		14 ^e tps des séries
S3 3		FC 15 ^e tps des séries
4		16 ^e tps des séries
5		17 ^e tps des séries
6		18 ^e tps des séries
1		19 ^e tps des séries
2		20 ^e tps des séries
S4 3		FD 21 ^e tps des séries
4		22 ^e tps des séries
5		23 ^e tps des séries
6		24 ^e tps des séries
1		25 ^e tps des séries
2		26 ^e tps des séries
S5 3		FE 27 ^e tps des séries
4		28 ^e tps des séries
5		29 ^e tps des séries
6		30 ^e tps des séries

Championnats de France et critérium national d'aviron de mer Système de qualification

de 1 à 20 participants	1 finale directe	• finale A directe
de 21 à 30 participants	1 série qualificative	• les 15 premiers en finale A, les autres en finale B
de 31 à 40 participants	2 séries qualificatives	• les 10 premiers en finale A, les autres en finale B
plus de 40 participants	2 séries qualificatives	• les 12 premiers en finale A, les autres en finale B

DIMANCHE 4 MARS 2012

1. Calendrier

- lundi 13 février 08h00 ouverture des inscriptions sur Internet
- vendredi 24 février 14h00 clôture des inscriptions 16h00 consultation des inscriptions sur Internet

2. Épreuves

JUNIOR - distance de course : 6000 m

- 1 FJ2- 2 rameuses en pointe sans barreur
- 2 HJ2- 2 rameurs en pointe sans barreur
- 3 FJ1X 1 rameuse en couple
- 4 HJ1X 1 rameur en couple

SÉNIOR - handi-aviron - distance de course : 3000 m

- 12 FAS1X 1 rameuse en couple bras-épaule (flotteurs obligatoires)
- 13 HAS1X 1 rameur en couple bras-épaule (flotteurs obligatoires)
- 14 FTA1X 1 rameuse en couple tronc et bras (flotteurs facultatifs)
- 15 HTA1X 1 rameur en couple tronc et bras (flotteurs facultatifs)

SÉNIOR - distance de course : 6000 m

- 5 FS2- 2 rameuses en pointe sans barreur
- 6 HSPL2- 2 rameurs en pointe sans barreur poids léger
- 7 HS2- 2 rameurs en pointe sans barreur
- 8 FSPL1X 1 rameuse en couple poids léger
- 9 HSPL1X 1 rameur en couple poids léger
- 10 FS1X 1 rameuse en couple
- 11 HS1X 1 rameur en couple

SÉNIOR - handi-aviron - distance de course : 6000 m

- 16 FLTA2- 2 en pointe sans barreur
1 rameur handi et 1 guide (rameuse ou rameur valide)
- 17 HLTA2- 2 en pointe sans barreur
1 rameur handi et 1 guide (rameur valide)

3. Remarques

• Participation

Les épreuves des têtes de rivière de zone sont ouvertes aux équipages homogènes de société et aux équipages mixtes de sociétés dans les épreuves en deux sans barreur.

• Engagements

Les engagements aux épreuves qualificatives de zone sont faits par Internet par les sociétés et par les comités départementaux, les ligues ou la FFSA dans le cas des mixtes de sociétés.

Les engagements de chaque zone sont indépendants.

À la clôture des engagements, ceux-ci sont envoyés par la FFSA aux responsables de zone.

• Distance de parcours

La distance du parcours contre la montre est de :

- 6000 mètres pour les épreuves junior et sénior ;
- 6000 mètres pour les épreuves en deux sans barreur handi-aviron ;
- 3000 mètres pour les épreuves en skiff handi-aviron.

• Lieux

Une régata labellisée par la FFSA est organisée par chacune des quatre zones :

- zone Nord-Est : Toul
- zone Nord-Ouest : Caen
- zone Sud-Est : Romans
- zone Sud-Ouest : Sainte-Livrade

• Rameurs poids léger

Lors des têtes de rivière de zone, seul le poids individuel est limité.

Il doit être de 73 kg maximum chez les hommes et 59,5 kg maximum chez les femmes.

• Handi-aviron

Les équipages des FLTA2- (deux sans barreur) seront composés d'une rameuse handi-aviron et d'un guide qui pourra être au choix un rameur ou une rameuse valide.

Les équipages des HLTA2- (deux sans barreur) seront composés d'un rameur handi-aviron et d'un guide qui sera obligatoirement un rameur.

Code FISA dont lunettes zéro vision pour les LTA mal ou non voyants.

4. Programme prévisionnel des épreuves

L'ordre des épreuves est à respecter impérativement pour les épreuves junior et sénior.

Les programmes des têtes de rivière de zone sont envoyés aux sociétés par les organisateurs.

Les résultats sont retournés selon le modèle fourni par la FFSA.

ÉPREUVES QUALIFICATIVES DE ZONE POUR LES CHAMPIONNATS DE FRANCE BATEAUX COURTS



DIMANCHE 18 MARS 2012

1. Calendrier

- lundi 27 février 08h00 ouverture des inscriptions sur Internet
- vendredi 09 mars 14h00 clôture des inscriptions 16h00 consultation des inscriptions sur Internet
- lundi 19 mars 16h00 retour à la FFSA de la liste des bateaux qualifiés de la zone

2. Épreuves

JUNIOR - distance de course : 2000 m		SÉNIOR - distance de course : 2000 m	
1 FJ2-	2 rameuses en pointe sans barreur	5 FS2-	2 rameuses en pointe sans barreur
2 HJ2-	2 rameurs en pointe sans barreur	6 HSPL2-	2 rameurs en pointe sans barreur poids léger
3 FJ1X	1 rameuse en couple	7 HS2-	2 rameurs en pointe sans barreur
4 HJ1X	1 rameur en couple	8 FSPL1X	1 rameuse en couple poids léger
		9 HSPL1X	1 rameur en couple poids léger
		10 FS1X	1 rameuse en couple
		11 HS1X	1 rameur en couple

3. Remarques

• Participation

Les épreuves qualificatives pour les championnats de France bateaux courts sont ouvertes aux équipages homogènes de société et aux équipages mixtes de sociétés dans les épreuves en deux sans barreur.

Rameurs retenus dans les quotas de la Direction Technique Nationale :

- Les rameuses et rameurs séniors convoqués par la FFSA en stage au mois de mars 2012 ne pourront pas participer aux championnats de zone bateaux courts. Les autres rameuses et rameurs séniors peuvent participer à ces épreuves.
- Les rameuses et rameurs juniors ont l'obligation de participer à ces épreuves.
- Les rameuses et rameurs juniors et séniors ayant participé à ces épreuves seront considérés comme hors quotas de zone pour leur sélection.

• Engagements

Les engagements aux épreuves qualificatives de zone sont faits par Internet par les sociétés et par les comités départementaux, les ligues ou la FFSA dans le cas des mixtes de sociétés.

Les engagements sont faits au niveau national et sont communiqués à chaque zone par la FFSA.

Les engagements de chaque zone sont indépendants.

À la clôture des engagements, ceux-ci sont envoyés par la FFSA aux responsables de zone.

• Rameurs poids-léger

Lors des épreuves qualificatives de zone, le poids des rameurs poids léger doit être conforme au code des courses de la FFSA. (Femme : 59 kg maximum / Homme : 72,5 kg maximum - moyenne d'un équipage : 70 kg)

4. Programme prévisionnel des épreuves - résultats

• Programme

Les programmes des épreuves qualificatives sont envoyés aux sociétés par les organisateurs.

• Retour des résultats à la FFSA

À l'issue des épreuves qualificatives :

- Les responsables de zone retournent à la FFSA la liste des bateaux sélectionnés dans la limite de leurs quotas.
- Les quotas déterminés pour chaque zone ne peuvent être modifiés pour quelque raison que ce soit, même en cas d'engagement incomplet dans une autre zone.
- Les listes portent les noms des rameurs ayant effectivement ramé aux championnats de zone.
- Les sociétés des équipages sélectionnés doivent confirmer aux responsables de zone leur participation aux championnats de France et le nom du délégué qui sera présent.

Les éventuels changements d'équipiers seront annoncés par le délégué de la société à la réunion des délégués des sociétés lors des championnats de France.

CHAMPIONNATS DE FRANCE BATEAUX COURTS JUNIOR, SÉNIOR ET HANDI-AVIRON



VENDREDI 30 MARS AU DIMANCHE 1^{er} AVRIL 2012

CAZAUBON-BARBOTAN

1. Calendrier

Championnats de France bateaux courts junior et sénior

Les engagements se font automatiquement à l'issue des épreuves qualificatives de zone.

- vendredi 07 mars 16h00 diffusion de la liste des bateaux sélectionnés par la D.T.N.
- mercredi 21 mars 16h00 validation de la liste des inscrits par la FFSA
- vendredi 23 mars 16h00 consultation de l'ordre des départs sur Internet

Championnat de France et critérium handi-aviron

- lundi 05 mars 08h00 ouverture des inscriptions sur Internet
- mardi 20 mars 14h00 clôture des inscriptions 16h00 consultation des inscriptions sur Internet
- vendredi 23 mars 16h00 consultation de l'ordre des départs sur Internet

Réunion des délégués

- jeudi 29 mars 18h00 réunion des délégués

2. Épreuves et horaires des finales

JUNIOR - distance de course : 2000 m			SÉNIOR - distance de course : 2000 m		
1	FJ2-	09h10 2 rameuses en pointe sans barreur	5	FS2-	10h30 2 rameuses en pointe sans barreur
2	HJ2-	09h30 2 rameurs en pointe sans barreur	6	HSPL2-	10h50 2 rameurs en pointe sans barreur poids léger
3	FJ1X	09h50 1 rameuse en couple	7	HS2-	11h10 2 rameurs en pointe sans barreur
4	HJ1X	10h10 1 rameur en couple	8	FSPL1X	11h30 1 rameuse en couple poids léger
			9	HSPL1X	11h50 1 rameur en couple poids léger
			10	FS1X	12h10 1 rameuse en couple
			11	HS1X	12h30 1 rameur en couple
HANDI AVIRON - SÉNIOR - distance de course : 1000 m - finales le samedi 31 mars					
12	FLTA2-	14h30 2 en pointe jambes, tronc et bras	1 rameuse handi et 1 guide (rameuse ou rameur valide)		
13	HLTA2-	14h30 2 en pointe jambes, tronc et bras	1 rameur handi et 1 guide (rameur valide)		
14	FAS1X	14h40 1 rameuse en couple bras et épaules	(Bateau FISA - fauteuil - flotteurs obligatoires)		
15	HAS1X	14h40 1 rameur en couple bras et épaules	(Bateau FISA - fauteuil - flotteurs obligatoires)		
16	FTA1X	14h50 1 rameuse en couple tronc et bras	(Bateau FISA - assise fixe - flotteurs facultatifs)		
17	HTA1X	14h50 1 rameur en couple tronc et bras	(Bateau FISA - assise fixe - flotteurs facultatifs)		

3. Remarques

• Participation

Les championnats de France bateaux courts sont ouverts aux équipages homogènes de société et aux équipages mixtes de sociétés. Les modalités de participation sont les suivantes :

- 24 bateaux sont retenus par les zones, sous leur propre responsabilité, dans le cadre de leurs quotas habituels ;
- d'autres sont sélectionnés par la Direction Technique Nationale sur des critères sportifs.

• Engagements des bateaux sélectionnés par la Direction Technique Nationale

La liste des bateaux sélectionnés sera établie par le D.T.N. le 07 mars 2012.

Les engagements de ces bateaux aux championnats de France sont faits par la Direction Technique Nationale.

En cas d'incident avéré sur le parcours contre la montre (junior et senior), pour un équipage ou un sportif faisant partie des « quotas DTN », le DTN pourra proposer leur intégration dans les séries qualificatives des championnats de France bateaux courts sans augmenter le nombre de qualifiés.

À cet effet, la liste définitive des équipages sélectionnés pour les parcours en ligne ne sera arrêtée qu'après validation du DTN.

Le nombre d'équipages repêchés est limité au maximum à deux par course. Ces équipages seront classés aux dernières places qualificatives du classement du parcours contre la montre.

• Engagements des bateaux retenus par les zones

Les engagements aux championnats de France des bateaux retenus par les zones sont donc faits automatiquement à l'issue des épreuves qualificatives de zone dans le cadre de leurs quotas.

• Rameurs poids léger

Code des courses de la FFSA : Femme 59 kg maximum / Homme 72,5 kg maximum - moyenne d'un équipage 70 kg

• Épreuves handi-aviron

Dans les épreuves en FLTA- et HLTA-, le titre de champion de France n'est attribué qu'à la rameuse ou au rameur handi-aviron.

Le Code FISA sera appliqué pour la réglementation spécifique à l'handi-aviron.

Une session de classification aura lieu sur place le jeudi 29 mars avec rendez-vous préalable auprès de la FFSA.

4. Programme prévisionnel des épreuves

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

Vendredi matin à partir de 09h30 • parcours contre la montre sénior

Vendredi après-midi à partir de 14h30 • séries qualificatives handi-aviron, parcours contre la montre junior puis séries qualificatives sénior

Samedi matin à partir de 09h30 • séries qualificatives junior puis 1/2 finales sénior

Samedi après-midi à partir de 14h30 • finales handi-aviron, finales D et C junior, 1/2 finales junior puis finales D et C sénior

Dimanche matin à partir de 09h00 • finales B et A junior puis finales B et A sénior

5. Hébergement

À la charge des participants. Les sociétés pourront s'adresser à Madame Datas - 20 rue de Gascogne - 32150 CAZAUBON

Tél./fax 05 62 09 50 29 - mobile 06 80 71 21 75 - email : fdatas@bbox.fr

1. Calendrier

- lundi 09 avril 08h00 ouverture des inscriptions sur Internet
- mercredi 25 avril 14h00 clôture des inscriptions 16h00 consultation des inscriptions sur Internet
- jeudi 26 avril 16h00 consultation de l'ordre des départs sur Internet
- vendredi 27 avril 18h00 réunion des délégués des ligues à la Maison des Jeunes

2. Épreuves et horaires des finales

CADET - distance de course : 1500 m				JUNIOR - distance de course : 1500 m			
1	FC4X	09h00	4 rameuses en couple sans barreur	5	FJ4X	09h48	4 rameuses en couple sans barreur
2	FC8+	09h12	8 rameuses en pointe avec barreur	6	FJ8+	10h00	8 rameuses en pointe avec barreur
3	HC4X	09h24	4 rameurs en couple sans barreur	7	HJ4X	10h12	4 rameurs en couple sans barreur
4	HC8+	09h36	8 rameurs en pointe avec barreur	8	HJ8+	10h24	8 rameurs en pointe avec barreur
				SÉNIOR - distance de course : 1500 m			
				9	FS4X	10h36	4 rameuses en couple sans barreur
				10	FS8+	10h48	8 rameuses en pointe avec barreur
				11	HS4X	11h00	4 rameurs en couple sans barreur
				12	HS8+	11h06	8 rameurs en pointe avec barreur

3. Remarques

• Participation

Les épreuves sont réservées aux équipages composés uniquement d'athlètes licenciés dans des sociétés d'une même ligue. La participation à la Coupe de France MAIF n'est pas autorisée pour les rameuses et rameurs qui sont sélectionnés dans les collectifs de préparation olympique déterminés après les championnats de France bateaux courts et, au plus tard, le mercredi 18 avril.

• Engagements

Les engagements sont faits par Internet par chaque ligue.

• Maillots

Chaque équipe doit courir sous les couleurs de sa ligue. Le barreur doit porter le maillot aux couleurs de la MAIF.

• Publicité

Des autocollants au nom de la MAIF sont attribués aux différentes ligues pour le marquage des bateaux et des avirons. Toute autre publicité est rigoureusement interdite.

4. Programme prévisionnel des épreuves

Les horaires définitifs seront établis en fonction du nombre d'engagés.

- | | | |
|-------------------|-------------------|--|
| Samedi matin | à partir de 09h00 | • pour les courses ayant plus de 12 partants, parcours contre la montre couru en ligne par manches de 6. Les 12 premiers temps sont qualifiés pour les 1/2 finales, les suivants vont en finale de classement. |
| Samedi après-midi | à partir de 14h30 | • pour les courses ayant jusqu'à 12 partants, séries qualificatives
• finales D et C dans l'ordre des courses des finales
• pour les courses ayant plus de 12 partants, demi-finales
• pour les courses ayant jusqu'à 12 partants, repêchages |
| Dimanche matin | à partir de 09h00 | • finales A
• la finale B de chaque course sera courue avant la finale A correspondante |
| | à partir de 11h30 | • remise des prix dans le Palais du Lac |

5. Hébergement

À la charge des participants.

Les ligues pourront s'adresser au Club de l'Aviron de Vichy

Tél. 04 70 32 36 52 - Fax 04 70 32 15 64 - email : info@clubavironvichy.asso.fr - C03003@club.avironfrance.fr

1. Calendrier

- mercredi 25 avril date limite d'organisation des championnats académiques
- vendredi 27 avril CMN qualification
- vendredi 18 mai 17h00 réunion des délégués des établissements
- vendredi 18 mai 18h00 prise en charge des jeunes arbitres par le Président du Jury

2. Réglementation générale

- distance de parcours : 1 000 m ;
- les barreurs sont indifféremment garçons ou filles et ne peuvent ramer ; ils ne peuvent barrer qu'un seul équipage ; il n'y a pas de restriction d'âge pour les barreurs ; poids = 40 kg avec surcharge libre ;
- interdiction de ramer dans deux bateaux différents ;
- il ne peut y avoir de rameurs de sexes différents dans un même bateau ;
- un équipage incomplet ne peut prendre le départ ;
- l'équipe présente au Championnat de France doit être constituée du même nombre d'équipages que lors de la phase qualificative, et la moitié, au moins de chaque équipage doit être identique,
- en cas de forfait d'un équipage pour blessure ou maladie constatée par le médecin de la régata après le début de l'épreuve, une équipe d'établissement composée de trois bateaux sera classée avec les deux bateaux restants. Une équipe d'établissement composée de deux bateaux sera forfait et ne pourra courir.

3. Équipe de collègue

• Embarcations

- 4 yolette de couple (selon la réglementation de l'UNSS)
- un parc de 18 yolettes « VÉGA » sera mis à disposition des AS qui le désirent sur réservation (lors de la confirmation de participation),
- toute AS est libre d'utiliser toutes les yolettes actuellement commercialisées y compris ses propres yolettes « VÉGA ».

• Équipes

- une équipe de collègue se compose au minimum de 10 équipiers pour 2 yolettes ou au maximum de 15 équipiers pour 3 yolettes ;
- dans le même bateau, il ne peut y avoir que des élèves des 4 années d'âge autorisées : 99 - 98 - 97 - 96.

Important

Les pelles de type "hachoir" sont interdites en catégorie collègue.

4. Équipe de lycée

• Embarcations

- pour chacun de leurs bateaux, les établissements peuvent choisir parmi les embarcations suivantes : 4 de couple de construction libre, barré ou non, ou yolette ;
- les établissements sont libres de choisir les embarcations qu'ils souhaitent .

• Équipes

- une équipe de lycée se compose au minimum de 8 équipiers dans 2 bateaux ou au maximum de 15 équipiers dans 3 bateaux ;
- dans le même bateau, il ne peut y avoir que des élèves des 4 années d'âge autorisées : 96 - 95 - 94 - 93.

5. Engagements

Les engagements sont faits par les établissements en fonction du calendrier départemental de l'UNSS.

Les collèges et les lycées sont destinataires de toutes les informations concernant les championnats académiques et de toute la logistique du championnat de France (convocations, hébergement, ...).

Toutes les informations concernant les compétitions UNSS peuvent être obtenues en contactant le directeur départemental de l'UNSS.

Pour les épreuves de qualifications et le championnat de France, les concurrents devront être :

- titulaires de la licence UNSS définitivement enregistrée pour l'année 2011/2012 ;
- en possession d'un certificat médical de non-contre indication à la compétition sportive en aviron ;
- en possession d'un brevet de natation de 50 mètres au moins.

Une équipe collègue ou lycée ne peut participer au championnat de France et à ses qualifications que si elle est constituée au minimum de 2 bateaux.

Les équipes n'ayant qu'un seul bateau peuvent participer au championnat d'académie mais ne peuvent prétendre à une qualification au championnat de France.

Quand une équipe est qualifiée, tous les bateaux ayant participé aux championnats d'académie doivent impérativement participer au championnat de France. Il ne peut y avoir de forfait de bateaux.

6. Programme prévisionnel des épreuves

Samedi	de 08h00 à 12h00	• séries qualificatives
Samedi	de 14h00 à 17h30	• repêchages
Dimanche	de 08h00 à 10h50	• finales de classement ou 1/2 finales
Dimanche	de 13h00 à 14h20	• finales
Dimanche	à 14h30	• podium établissement UNSS

1. Calendrier

- vendredi 27 avril date limite de retour des qualifiés au siège national de la FFSU
- vendredi 18 mai 18h00 réunion des délégués des établissements

2. Épreuves

JEUNES GENS - distance de course : 1000 m		JEUNES FILLES - distance de course : 1000 m	
HU1X	un rameur en couple	FU1X	une rameuse en couple
HU2-	deux rameurs en pointe sans barreur	FU2X	deux rameuses en couple
HU4+	quatre rameurs en pointe avec barreur	FU4X	quatre rameuses en couple
HU4X	quatre rameurs en couple	FU8+	huit rameuses en pointe
HU8+	huit rameurs en pointe		
HU/FU4X quatre de couple mixte (même établissement)			

3. Prix

Les titres de champion de France universitaire sont décernés pour chaque course du programme.

En plus, le titre de vainqueur de la Coupe de France des «Grandes Écoles» sera décerné pour les huit masculin et féminin à l'issue des finales, à la Grande École la mieux classée hors podium.

4. Informations

Les bureaux des sports des établissements sont destinataires de toutes les informations concernant les championnats FFSU et de toute la logistique du championnat de France.

Toutes les informations concernant les compétitions FFSU peuvent être obtenues en contactant les directions régionales de la FFSU ou sur le site www.sport-u.com.

5. Remarques

• Engagements

Les championnats inter-régionaux sont ouverts aux équipages composés d'étudiants appartenant à la même Association Sportive. Toutefois, le barreur (ou la barreuse) peut appartenir à un autre établissement (il peut être scolaire titulaire d'une licence UNSS).

Tout rameur doit impérativement participer à un championnat inter-académique.

Pour organiser les inter-régions, la France est découpée en 6 zones

Les 6 inter-régions sont les suivantes:

- Ile-de-France : Amiens – Créteil – Orléans – Paris – Rouen – Versailles
- Nord-Est : Besançon – Dijon – Lille – Nancy – Reims – Strasbourg
- Ouest : Caen – Nantes – Poitiers – Rennes
- Sud-Ouest : Bordeaux – Limoges – Toulouse
- Sud-Est : Aix-Marseille – Corse – Montpellier – Nice
- Rhône-Alpes & Auvergne : Grenoble – Lyon – Clermont-Ferrand

Toute demande de qualification exceptionnelle doit parvenir par écrit, et dûment motivée, au directeur régional concerné et ne pourra être examinée que si il y eu inscription au préalable de l'équipage concerné à un championnat inter-régional.

Les équipages qualifiés au championnat de France doivent présenter l'équipage ayant assuré la qualification aux championnats inter-régionaux.

En cas d'indisponibilité le remplacement d'une partie de cet équipage (50% barreur non compris) est autorisé.

Pour les épreuves de qualification et le championnat de France, les concurrents devront être :

- membres d'une association sportive affiliée à la FFSU ;
- titulaires de la licence FFSU définitivement enregistrée pour l'année 2011/2012.

• Restrictions

La participation d'un rameur est limitée à une seule discipline. Il n'est donc pas possible de doubler.

Les rameurs des collectifs sénior A ne sont pas autorisés à participer au championnat de France universitaire.

• Horaires prévisionnels

Les séries qualificatives se courent sous la forme d'un parcours contre la montre en ligne pour tous les bateaux.

Samedi	de 08h00 à 13h00	séries contre la montre en ligne
Samedi	de 14h00 à 18h30	1/3 finales ou 1/6 finales
Dimanche	de 08h00 à 11h30	finale de classement
Dimanche	de 15h00 à 17h00	finale

COUPE DE FRANCE D'AVIRON DE MER DES LIGUES



SAMEDI 2 JUIN 2012

CHERBOURG

1. Calendrier

• lundi	14 mai	08h00	ouverture des inscriptions sur Internet
• vendredi	25 mai	14h00	clôture des inscriptions
• lundi	28 mai	16h00	consultation de l'ordre des départs sur Internet
• vendredi	01 juin	18h00	réunion des délégués des ligues
• samedi	02 juin	08h30	réunion d'information obligatoire

2. Épreuves

CADET - distance de course : 6000 m

- 1 FC4X+ 4 rameuses avec barreur
- 2 HC4X+ 4 rameurs avec barreur

JUNIOR - distance de course : 6000 m

- 3 FJ4X+ 4 rameuses avec barreur
- 4 HJ4X+ 4 rameurs avec barreur

SÉNIOR - distance de course : 6000 m

- 5 FS4X+ 4 rameuses avec barreur
- 6 HS4X+ 4 rameurs avec barreur

MASTER - distance de course : 6000 m

- 7 FV4X+ 4 rameuses avec barreur
- 8 HV4X+ 4 rameurs avec barreur

3. Remarques

• Participation

Les épreuves sont réservées aux équipages composés uniquement d'athlètes licenciés dans des sociétés de la même ligue. Les rameurs des équipages des épreuves Master doivent tous être âgés de 40 ans ou plus dans l'année en cours.

• Engagements

Les engagements sont faits par Internet par chaque ligue. Une ligue peut engager plusieurs équipages dans chaque épreuve.

• Maillots

Chaque équipe doit courir sous les couleurs de sa ligue.

• Publicité

Chaque ligue peut avoir son propre partenaire sous réserve qu'il n'appartienne ni au secteur de l'assurance, ni à celui de l'énergie.

• Régate qualifiante

La Coupe de France d'aviron de mer des ligues est une régata qualifiante..

4. Programme prévisionnel des épreuves

Les horaires définitifs seront établis en fonction du nombre d'engagés.

10h00 • finales des épreuves femme cadet et junior

11h30 • finales des épreuves homme cadet et junior

14h00 • finales des épreuves femme sénior et master

15h30 • finales des épreuves homme sénior et master

17h00 • remise des prix

5. Hébergement

À la charge des participants.

Les ligues pourront s'adresser au Cherbourg Club Aviron de Mer - Tél. 02 33 94 99 00 - email : contact@cherbourg-aviron.fr

Toutes informations sur le site : coupedefrance2012.cherbourg-aviron.fr

CHAMPIONNATS DE ZONE MINIME, CADET ET JUNIOR BATEAUX LONGS



SAMEDI 16 ET DIMANCHE 17 JUIN 2012

1. Calendrier

- lundi 28 mai 08h00 ouverture des inscriptions sur Internet
- vendredi 08 juin 14h00 clôture des inscriptions 16h00 consultation des inscriptions sur Internet
- Les dates et les modalités de consultation de l'ordre des départs sur Internet sont données dans l'avant-programme diffusé par chaque organisateur aux sociétés de sa zone.

2. Épreuves

MINIME - distance de course : 1000 m	CADET - distance de course : 1500 m	JUNIOR - distance de course : 2000 m
1 HM2X 2 rameurs en couple	9 FC4+ 4 rameuses en pointe avec barreur	22 FJ2X 2 rameuses en couple
2 HM1X 1 rameur en couple	10 FC2X 2 rameuses en couple	23 FJ4- 4 rameuses en pointe sans barreur
3 HM4X+ 4 rameurs en couple avec barreur	11 FC2- 2 rameuses en pointe sans barreur	24 FJ4X 4 rameuses en couple
4 HM8X+ 8 rameurs en couple avec barreur	12 FC1X 1 rameuse en couple	25 HJ4+ 4 rameurs en pointe avec barreur
5 FM2X 2 rameuses en couple	13 FC4X 4 rameuses en couple	26 HJ2X 2 rameurs en couple
6 FM1X 1 rameuse en couple	14 FC8+ 8 rameuses en pointe avec barreur	27 HJ4- 4 rameurs en pointe sans barreur
7 FM4X+ 4 rameuses en couple avec barreur	15 HC4+ 4 rameurs en pointe avec barreur	28 HJ4X 4 rameurs en couple
8 FM8X+ 8 rameuses en couple avec barreur	16 HC2X 2 rameurs en couple	29 HJ8+ 8 rameurs en pointe avec barreur
	17 HC2- 2 rameurs en pointe sans barreur	
	18 HC1X 1 rameur en couple	
	19 HC4- 4 rameurs en pointe sans barreur	
	20 HC4X 4 rameurs en couple	
	21 HC8+ 8 rameurs en pointe avec barreur	

3. Remarques

• Participation

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de société.

Lors des championnats de zone à partir de deux équipages engagés, le parcours doit être obligatoirement réalisé.

• Équipages minime et cadets

Les rameurs minimes et cadets doivent être titulaires du brevet de rameur Or option «compétition». Les barreurs ne sont pas soumis à cette obligation.

La date limite d'inscription de l'option «compétition» du brevet de rameur Or sur la licence des rameurs minime et cadet est fixée au mercredi 06 juin à 12h00.

• Équipages junior bateaux longs

Le championnat de France junior bateaux longs est couru avec 18 engagés maximum.

Si le nombre d'engagés est supérieur à 18, seules les zones dont le quota est dépassé doivent organiser une épreuve qualificative. Les rameurs juniors ne sont autorisés à participer qu'à l'une des deux épreuves suivantes : championnat de France junior bateaux longs ou critérium national.

• Engagements aux championnats de zone

Les sociétés font leurs engagements aux championnats de zone qualificatifs pour les championnats de France par Internet.

• Engagements aux championnats de France minime, cadet et junior bateaux longs

Les engagements aux championnats de France sont faits automatiquement à l'issue des championnats de zone en fonction des résultats et des quotas attribués à chaque zone.

À l'issue des championnats de zone :

- Les responsables de zone retournent à la FFSA la liste des bateaux sélectionnés dans la limite de leurs quotas.
- Les quotas déterminés pour chaque zone ne peuvent être modifiés pour quelque raison que ce soit, même en cas d'engagement incomplet dans une autre zone.
- Les listes portent les noms des rameurs ayant effectivement ramé aux championnats de zone.
- Les sociétés des équipages sélectionnés doivent confirmer aux responsables de zone leur participation aux championnats de France ainsi que le nom du délégué qui sera présent lors du championnat de France.
- Les éventuels changements d'équipiers seront annoncés par le délégué de la société à la réunion des délégués des sociétés lors des championnats de France.

4. Programme

Les programmes des championnats de zone sont envoyés aux sociétés par les organisateurs.

CRITÉRIUM NATIONAL SÉNIOR CHAMPIONNAT DE FRANCE MINIME



VENREDI 29 JUIN AU DIMANCHE 1^{er} JUILLET 2012

MÂCON

1. Calendrier

Championnat de France minime :

• vendredi 22 juin 16h00 consultation de l'ordre des départs sur Internet

Critérium national sénior - engagements libres :

• lundi 04 juin 08h00 ouverture des inscriptions sur Internet

• mardi 19 juin 14h00 clôture des inscriptions 16h00 consultation des inscriptions sur Internet

• vendredi 22 juin 16h00 consultation de l'ordre des départs sur Internet

Réunion des délégués :

• vendredi 29 juin 10h00 réunion des délégués

2. Épreuves et horaires des finales

MINIME - distance de course : 1000 m			SÉNIOR - distance de course : 1000 m		
1	HM2X	13h00 2 rameurs en couple	9	FS2X	15h00 2 rameuses en couple
2	HM1X	13h15 1 rameur en couple	10	FS2-	15h15 2 rameuses en pointe sans barreur
3	HM4X+	13h30 4 rameurs en couple avec barreur	11	FS1X	15h30 1 rameuse en couple
4	HM8X+	13h45 8 rameurs en couple avec barreur	12	FS4X	15h45 4 rameuses en couple
5	FM2X	14h00 2 rameuses en couple	13	FS8+	16h00 8 rameuses en pointe avec barreur
6	FM1X	14h15 1 rameuse en couple	14	HS4+	16h15 4 rameurs en pointe avec barreur
7	FM4X+	14h30 4 rameuses en couple avec barreur	15	HS2X	16h30 2 rameurs en couple
8	FM8X+	14h45 8 rameuses en couple avec barreur	16	HS2-	16h45 2 rameurs en pointe sans barreur
			17	HS1X	17h00 1 rameur en couple
			18	HS4-	17h15 4 rameurs en pointe sans barreur
			19	HS4X	17h30 4 rameurs en couple
			20	HS8+	17h45 8 rameurs en pointe avec barreur

3. Remarques

• Participation au critérium national sénior

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de société.

Dans toutes les épreuves, ne peuvent pas participer :

- les rameurs et rameuses étrangers ayant participé l'année précédant le critérium concerné aux championnats du Monde sénior A (olympique ou non olympique), ou aux Jeux Olympiques le cas échéant ;
- les rameurs et rameuses des collectifs français junior A et sénior A et B déterminés au plus tard le mardi 12 juin 2012 ;
- les rameurs et rameuses appartenant aux Pôles France le 15 octobre 2011 ;

De plus, ne peuvent pas participer :

- dans les épreuves en skiff, les rameurs et rameuses français et étrangers ayant été sélectionnés pour un championnat du Monde sénior ou pour des Jeux Olympiques, en tant que participant ou remplaçant ;
- dans les épreuves en deux de couple femmes sénior et en quatre de pointe avec barreur hommes sénior, les rameurs et rameuses ayant été finalistes aux championnats de France sénior ou vainqueurs au critérium national sénior au cours des trois années sportives précédant la saison sportive concernée et de l'année en cours si la date du critérium est postérieure aux championnats de France de l'année. Dans ces deux épreuves, le surclassement des juniors est interdit.

Les rameurs juniors ne sont autorisés à participer qu'à l'une des deux épreuves suivantes : championnat de France junior bateaux longs ou critérium national.

• Engagements

Les engagements au critérium national sénior sont faits uniquement par Internet par chaque société. Un rameur ne peut participer qu'à une seule épreuve (interdiction de doubler).

Les engagements au championnat de France minime se font automatiquement à l'issue des championnats de zone en fonction des résultats et des quotas attribués à chaque zone.

4. Programme prévisionnel des épreuves

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

Vendredi	à partir de 13h00	• parcours contre la montre (épreuves avec plus de 36 partants)
	à partir de 15h00	• séries qualificatives minime puis sénior (épreuves avec plus de 24 partants et quarts de finale)
Samedi	à partir de 08h00	• séries qualificatives sénior (épreuves avec moins de 25 partants sans quarts de finale)
	à partir de 14h00	• repêchages sénior (épreuves avec plus de 24 partants et quarts de finale)
		• repêchages sénior (épreuves avec moins de 25 partants sans quarts de finale)
		puis repêchages minime puis quarts de finale sénior
Dimanche	à partir de 08h00	• 1/2 finales et finales de classement minime puis demi-finales sénior
	à partir de 13h00	• finales B et A minime puis sénior

5. Hébergement

Les sociétés pourront s'adresser à la Société des Régates Mâconnaises - Tél. 03 85 38 00 67 - Fax 03 85 38 28 65
email regates.maconnaises@free.fr - C71003@club.avironfrance.fr

CHAMPIONNATS DE FRANCE CADET ET JUNIOR BATEAUX LONGS



VENDREDI 6 AU DIMANCHE 8 JUILLET 2012

VICHY

1. Calendrier

Championnat de France :

• lundi 25 juin 16h00 consultation de l'ordre des départs sur Internet

Réunion des délégués :

• jeudi 05 juillet 18h00 réunion des délégués à la Maison des jeunes

2. Épreuves et horaires des finales

CADET - distance de course : 1500 m			JUNIOR - distance de course : 2000 m		
1	FC4+	10h15 4 rameuses en pointe avec barreur	14	FJ2X	15h00 2 rameuses en couple
2	FC2X	10h30 2 rameuses en couple	15	FJ4-	15h15 4 rameuses en pointe sans barreur
3	FC2-	10h45 2 rameuses en pointe sans barreur	16	FJ4X	15h30 4 rameuses en couple
4	FC1X	11h00 1 rameuse en couple	17	HJ4+	15h45 4 rameurs en pointe avec barreur
5	FC4X	11h15 4 rameuses en couple	18	HJ2X	16h00 2 rameurs en couple
6	FC8+	11h30 8 rameuses en pointe avec barreur	19	HJ4-	16h15 4 rameurs en pointe sans barreur
7	HC4+	11h45 4 rameurs en pointe avec barreur	20	HJ4X	16h30 4 rameurs en couple
8	HC2X	12h00 2 rameurs en couple	21	HJ8+	16h45 8 rameurs en pointe avec barreur
9	HC2-	12h15 2 rameurs en pointe sans barreur			
10	HC1X	12h30 1 rameur en couple			
11	HC4-	12h45 4 rameurs en pointe sans barreur			
12	HC4X	13h00 4 rameurs en couple			
13	HC8+	13h15 8 rameurs en pointe avec barreur			

3. Remarques

• Participation au championnat de France junior bateaux longs

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de société.

• Engagements

Les engagements au championnat de France cadet et junior bateaux longs se font automatiquement à l'issue des championnats de zone en fonction des résultats et des quotas attribués à chaque zone.

Les rameurs juniors ne sont autorisés à participer qu'à l'une des deux épreuves suivantes : championnat de France junior bateaux longs ou critérium national.

4. Programme prévisionnel des épreuves

Les horaires déductifs seront établis en fonction du nombre d'engagés et de la date du brevet des collègues.

Vendredi	à partir de 08h45	séries qualificatives cadet
	à partir de 14h30	repêchages cadet
Samedi	à partir de 09h00	séries qualificatives junior puis finales C cadets
	à partir de 14h00	demi-finales cadet puis repêchages junior
Dimanche	à partir de 08h30	demi-finales junior
	à partir de 10h15	finales B et A cadet
	à partir de 15h00	finales B et A junior

5. Hébergement

À la charge des participants.

Les sociétés pourront s'adresser au Club de l'Aviron de Vichy

Tél. 04 70 32 36 52 - Fax 04 70 32 15 64 - email : info@clubavironvichy.asso.fr - C03003@club.avironfrance.fr

CHAMPIONNAT DE FRANCE SÉNIOR BATEAUX LONGS CRITÉRIUM NATIONAL HANDI-AVIRON ET VÉTÉRAN



VENDREDI 28 AU DIMANCHE 30 SEPTEMBRE 2012

MANTES-LA-JOLIE

1. Calendrier

Championnat de France sénior, critérium national handi-aviron et vétéran - engagements libres :

- lundi 03 septembre 08h00 ouverture des inscriptions sur Internet
- mardi 18 septembre 14h00 clôture des inscriptions 16h00 consultation des inscriptions sur Internet
- vendredi 21 septembre 16h00 consultation de l'ordre des départs sur Internet

Réunion des délégués :

- vendredi 28 septembre 14h00 réunion des délégués

2. Épreuves et horaires des finales

HANDI-AVIRON - distance de course : 1000 m

- 1 H1X open 11h30 1 rameur en couple open
- 2 F1X open 11h45 1 rameuse en couple open
- 3 TA2X mixte 12h00 1 rameur et 1 rameuse en couple
- 4 LTA2X mixte 12h00 1 rameur et 1 rameuse en couple
- 5 LTA4+ mixte 12h15 4 rameurs et rameuses en pointe avec barreur

SÉNIOR - distance de course : 2000 m

- 6 FS4- 13h30 4 rameuses en pointe sans barreur
- 7 HS4- 13h45 4 rameurs en pointe sans barreur
- 8 FS2X 14h00 2 rameuses en couple
- 9 HS2X 14h15 2 rameurs en couple
- 10 HS4+ 14h30 4 rameurs en pointe avec barreur
- 11 FSPL2X 14h45 2 rameuses en couple poids léger
- 12 HSPL2X 15h00 2 rameurs en couple poids léger

SÉNIOR - distance de course : 2000 m

- 13 HS2+ 15h15 2 rameurs en pointe avec barreur
- 14 HSPL4- 15h30 4 rameurs en pointe sans barreur poids léger
- 15 FS4X 15h45 4 rameuses en couple
- 16 HS4X 16h00 4 rameurs en couple
- 17 FS8+ 16h15 8 rameuses en pointe avec barreur
- 18 HS+ 16h30 8 rameurs en pointe avec barreur

VÉTÉRAN - distance de course : 1000 m

- 19 FVC4X 17h00 4 rameuses en couple
- 20 HVC2X 17h15 2 rameurs en couple
- 21 MVC2X 17h30 1 rameur et 1 rameuse en couple
- 22 HVC4+ 17h45 4 rameurs en pointe avec barreur
- 23 HVD4X 18h00 4 rameurs en couple

3. Remarques

• Participation au championnat de France sénior

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de société.

Dans les épreuves réunissant plus de 24 partants, un parcours contre la montre préliminaire servira à sélectionner 24 équipages pour les séries.

• Participation au critérium national vétéran

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de société:

Un rameur vétéran appartient à la classe d'âge correspondant à l'âge qu'il atteint durant l'année courante et l'âge moyen d'un équipage est calculé sans tenir compte de celui du barreur qui ne doit pas non plus satisfaire à l'âge minimum fixé. Les rameurs vétérans doivent donc tous avoir 27 ans ou plus en 2012. La moyenne d'âge du bateau doit être supérieure ou égale à 43 ans en FVC4X, HVC2X, HVC4+, MVC2X et supérieure ou égale à 50 ans en HVD4X.

Dans les épreuves réunissant plus de 36 partants, un parcours contre la montre préliminaire servira à sélectionner 36 équipages pour les séries.

• Participation au critérium national handi-aviron

Les épreuves en H1X et F1X open sont ouvertes aux catégories AS, TA, LTA-PD et LTA-ID. Elles sont courues en embarcations FISA avec flotteurs. Les flotteurs doivent affleurer l'eau à l'arrêt en position "sur l'arrière".

L'épreuve en TA2X mixte est ouverte aux équipages mixtes de clubs et est courue en embarcations FISA ou en canoë français. Les flotteurs sont facultatifs.

Les épreuves en LTA2X mixte et en LTA4+ mixte sont ouvertes aux équipages mixtes de clubs et sont courues en embarcations libres. Les équipages des LTA4+ mixte doivent être composés d'au moins une femme.

En TA2X et en LTA2X mixtes, un seul des athlètes peut être malvoyant ou non voyant.

Tous les participants devront avoir été classifiés avant le début des épreuves. Une équipe de classificateurs officiels se tiendra à la disposition des athlètes le vendredi 28 septembre (sur rendez-vous auprès de la FFSA uniquement).

• Engagements

Les engagements sont faits uniquement par Internet. Un rameur ne peut participer qu'à une seule épreuve (interdiction de doubler).

4. Programme prévisionnel des épreuves

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

- | | | |
|----------|-------------------|--|
| Vendredi | à partir de 17h00 | • séries qualificatives vétéran puis parcours contre la montre sénior (plus de 24 engagés) |
| Samedi | à partir de 08h00 | • séries qualificatives sénior |
| | à partir de 13h45 | • séries qualificatives vétéran puis handi-aviron |
| | à partir de 15h30 | • repêchages sénior puis vétéran |
| Dimanche | à partir de 08h00 | • demi-finales sénior puis vétéran |
| | à partir de 11h30 | • finales handi-aviron |
| | à partir de 13h30 | • finales B et A sénior puis vétéran |

5. Hébergement

Les sociétés pourront s'adresser à l'A. S. Mantaïse - Tél. 01 30 94 56 31 - email : stadenautique.asmantes@gmail.com - C78022@club.avironfrance.fr

CHAMPIONNATS DE FRANCE D'AVIRON DE MER JUNIOR ET SÉNIOR ET CRITÉRIUM LONGUE DISTANCE



VENREDI 5 AU DIMANCHE 7 OCTOBRE 2012

LORIENT

1. Calendrier

- lundi 17 septembre 08h00 ouverture des inscriptions sur Internet
- vendredi 28 septembre 14h00 clôture des inscriptions 16h00 consultation des inscriptions sur Internet
- lundi 01 octobre 16h00 consultation de l'ordre des départs sur Internet
- vendredi 05 octobre 10h00 réunion d'information obligatoire

2. Épreuves

SÉNIOR FEMME - distance de course : 8 km	JUNIOR FEMME - distance de course : 6 km
1 FS4+ 4 rameuses avec barreur <i>pointe ou couple</i>	7 FJ2X 2 rameuses en couple
2 FS2X 2 rameuses en couple	
3 FS1X 1 rameuse en couple	
SÉNIOR HOMME - distance de course : 8 km	JUNIOR HOMME - distance de course : 6 km
4 HS4+ 4 rameurs avec barreur <i>pointe ou couple</i>	8 HJ4+ 4 rameurs avec barreur <i>pointe ou couple</i>
5 HS2X 2 rameurs en couple	9 HJ2X 2 rameurs en couple (critérium)
6 HS1X 1 rameur en couple	

3. Remarques

• Participation aux championnats de France

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de société.

Pour pouvoir s'engager et participer aux épreuves des championnats de France et au critérium junior les rameurs et les barreurs doivent avoir couru à une régates qualifiante de la saison 2012. Seuls les rameurs et les barreurs inscrits aux régates qualifiantes par Internet (Clubaviron.net) pourront recevoir la qualification mer et apporter des points au classement mer des clubs.

Compte-tenu du nombre de régates qualifiantes offertes aux compétiteurs pour obtenir la qualification mer, il ne sera accordé aucune dérogation de participation pour quelque raison que ce soit.

Aucune limitation ou quota d'engagement aux championnats de France et au critérium junior n'est imposé.

Un challenge master est attribué à la première équipe en HS4+, HS2X, FS4+ et FS2X dont tous les rameurs ont plus de 40 ans dans l'année en cours.

• Critérium junior

Une course est organisée en deux de couple homme junior. Elle aura lieu le samedi 6 octobre.

• Bateaux

Les bateaux doivent être conformes à la jauge de restriction du code des régates en mer.

• Engagements

Les engagements sont faits uniquement par Internet par chaque société.

4. Programme prévisionnel des épreuves

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

Des manches qualificatives et des finales de classement seront organisées à partir de vendredi en fonction du nombre d'engagés.

Les horaires et les distances de parcours pourront être changés en fonction des conditions météorologiques ou des contraintes d'organisation. En particulier, les finales pourraient se dérouler le dimanche en cas d'intempéries le samedi.

5. Critérium longue distance (16 km)

Un critérium longue distance se déroulera le dimanche 7 octobre sauf en cas de report au dimanche des épreuves des championnats de France.

Il est ouvert aux équipages homogènes et aux mixtes de sociétés françaises et étrangères.

Le critérium est couru en :

- FS4+ *pointe ou couple*, FS2X, FS1X,
- HS4+ *pointe ou couple*, HS2X, HS1X,
- M4+ *pointe ou couple* (2 femmes + 2 hommes).

Un classement master (tous les rameurs doivent avoir plus de 40 ans dans l'année en cours) sera établi pour les 6 épreuves hommes et femmes.

Les engagements seront faits sur Internet. Ils pourront être aussi enregistrés sur place sur les formulaires officiels de la FSFA jusqu'au samedi 6 octobre à 14h00.

6. Hébergement

À la charge des participants.

Les sociétés pourront s'adresser au Centre Nautique de Lorient - Tél. 02 97 84 81 30 - email : bienvenue@cnlorient.org

Site Internet : aviron.cnlorient.org

RÉPARTITION DES CHALLENGES ET TROPHÉES



COUPE DE FRANCE MAIF

- Trophée Louis Patricot
- Trophée M. Cavagni

Classement hommes cadet
HC 8+

CHAMPIONNAT DE FRANCE MINIME

- Challenge Hubert Blain
- Challenge C.R.I.A.M.
- Challenge C.A. Marseille

HM 2X
HM 4X+
Classement hommes et femmes minime

CHAMPIONNAT DE FRANCE CADET

- Challenge Jacques Mercet
- Challenge Pierre Sauvestre

HC 4X
HC 8+

CHAMPIONNAT DE FRANCE JUNIOR

- Challenge Jean Tarcher
- Challenge Darnauguilhem
- Challenge Raymond Salles
- Challenge Maurice Labruyère
- Coupe Louis Patricot

HJ 2X
HJ 2-
HJ 4-
HJ 4+
HJ 8+

CHAMPIONNAT DE FRANCE SÉNIOR

- Challenge Jean Séphériades
- Challenge Marc Detton
- Challenge Stéphane Crispon
- Challenge des Frères Vandernotte
- Challenge Gaston Mercier
- Challenge Cyril De Seguin
- Challenge Ernest Cherrier
- Challenge du Souvenir Jacky Mercet
- Challenge Maurice Mahut

HS 1X
HS 2X
HS 4X
HS 2-
HS 2+
HS 4-
HS 4+
HLS 4-
HS 8+

CHAMPIONNAT DE FRANCE D'AVIRON DE MER

- Challenge Edmond Paron
- Challenge Patrice Auger

Classement général
HS 2X

CRITÉRIUM NATIONAL

- Coupe Delcourt
- Coupe Glandaz
- Challenge Jacques Perrotin

FS 4X
HS 4+
HV 4+

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES MANIFESTATIONS ET DES ÉPREUVES



		Épreuves	4X+	1X	2X	4X	8X+	2-	2+	4-	4+	8+	
Championnats de France bateaux courts junior, sénior et handi-aviron CAZAUBON - 30 mars au 1 ^{er} avril	sénior (2000 m)	FS		●				●					
		FSPL		●									
		HS		●					●				
		HSPL		●					●				
		FJ		●					●				
	junior (2000 m)	HJ		●					●				
		Épreuves	AS1X	TA1X									
	handi-aviron (1000 m)	FS	●	●									
		HS	●	●									
	handi-aviron (1000 m)	Épreuves						LTA2-					
FS							●						
HS							●						
Coupe de France MAIF par équipes de ligue VICHY - 28 et 29 avril	cadet (1500m)	Épreuves	4X+	1X	2X	4X	8X+	2-	2+	4-	4+	8+	
		FC				●							●
	junior (1500m)	HC				●							●
		FJ				●							●
	sénior (1500m)	HJ				●							●
		FS				●							●
	HS				●								●
Coupe de France d'aviron de mer des ligues CHERBOURG - 2 juin	cadet (6000 m)	Épreuves	4X+	1X	2X	4X	8X+	2-	2+	4-	4+	8+	
		FC	●									●	
	junior (6000 m)	HC	●									●	
		FJ	●									●	
	sénior (6000 m)	HJ	●									●	
		FS	●									●	
	master (6000 m)	HS	●									●	
		FVS	●									●	
	HVS	●									●		
	Championnats de France minime et critérium national sénior MÂCON - 29 juin au 1 ^{er} juillet	minime (1000 m)	Épreuves	4X+	1X	2X	4X	8X+	2-	2+	4-	4+	8+
FM			●	●	●		●						
sénior (1000 m)		HM	●	●	●		●						
		FS		●	●	●		●					●
HS				●	●	●		●		●	●	●	
Championnats de France cadet et junior bateaux longs VICHY - 6 au 8 juillet	cadet (1500 m)	Épreuves	4X+	1X	2X	4X	8X+	2-	2+	4-	4+	8+	
		FC		●	●	●		●			●	●	
	junior (2000 m)	HC		●	●	●		●		●	●	●	
		FJ			●	●				●	●	●	
	HJ			●	●					●	●	●	
Championnats de France sénior bateaux longs et critérium national handi-aviron et vétéran MANTES-LA-JOLIE 28 au 30 septembre	sénior (2000 m)	Épreuves	4X+	1X	2X	4X	8X+	2-	2+	4-	4+	8+	
		FS			●	●				●	●	●	
		HS			●	●			●	●	●	●	
		FSPL			●								
		HSPL			●					●			
	vétéran (1000 m) C = moyenne 43 ans D = moyenne 50 ans	FV				●	C						
		HV			●	C	●	D				●	C
		MV			●	C							
	handi-aviron (1000 m)	Épreuves	1Xopen	TA2X	LTA2X	LTA4+							
		F	●										
		H	●										
		M		●	●	●							
	Championnats de France junior et sénior d'aviron de mer LORIENT - 5 et 6 octobre	junior (6000 m)	Épreuves	4X+	1X	2X	4X	8X+	2-	2+	4-	4+	8+
FJ					●								
sénior (8000 m)		HJ	●									●	
		FS	●	●	●							●	
HS		●	●	●							●		
Critérium junior d'aviron de mer LORIENT - 6 octobre	junior (6000 m)	Épreuves	4X+	1X	2X	4X	8X+	2-	2+	4-	4+	8+	
		HJ			●								
Critérium longue distance LORIENT - 7 octobre	sénior (16 000 m)	Épreuves	4X+	1X	2X	4X	8X+	2-	2+	4-	4+	8+	
		HS	●	●	●							●	
		FS	●	●	●							●	
MS	●									●			

Extrait du Règlement des championnats et critères (annexe 10 du Règlement intérieur de la FFSA)

Article 10 : Classement des clubs

Quatre classements des clubs sont effectués chaque année :

- un **classement général** (hommes et femmes toutes catégories confondues) prenant en compte l'ensemble des barèmes de points qui suivent.
- un **classement jeunes** (hommes et femmes) prenant en compte les points de classement dans les catégories minime, cadet et junior et les points de participation.
- un **classement femmes** prenant en compte les points de classement dans les catégories minime, cadet, junior et sénior et les points de sélection.
- un **classement hommes** prenant en compte les points de classement dans les catégories minime, cadet, junior et sénior et les points de sélection.

1• Points de classement : voir tableaux ci-dessous

Les points obtenus aux championnats de France bateaux courts junior et sénior par les équipages mixtes sont partagés entre les clubs.

Les championnats de France d'aviron de mer et les courses vétérans du critérium national ne donnent pas lieu à attribution de points de classement.

2• Points de participation

Il est attribué 1 point par compétiteur participant aux championnats interrégionaux minime et cadet avec un plafond de 50 points par club.

3• Points de sélection

- 10 points par compétiteur ayant été sélectionné en équipe de France pour participer au championnat du Monde sénior ou aux Jeux Olympiques ou Paralympiques
- 5 points par compétiteur ayant été sélectionné en équipe de France pour participer à l'une ou plusieurs des compétitions suivantes : championnat du monde junior, championnat du monde - 23 ans, championnat d'Europe, sauf s'il a été également sélectionné pour participer au championnat du monde sénior ou aux Jeux Olympiques ou Paralympiques.

4• Points d'expansion

- 1 point par 20 unités de licence

5• Points de formation

- 15 points pour une société avec le label ***
- 10 points pour une société avec le label **
- 5 points pour une société avec le label *

6• Points au club d'origine

Le club d'origine est le club dans lequel le compétiteur a pris sa première licence annuelle, mais dans lequel il n'est plus licencié.

Un compétiteur junior ou sénior rapporte les points suivants à son club d'origine :

- la moitié des points de sélection
- 3 points s'il est premier à un championnat de France
- 2 points s'il est deuxième à un championnat de France
- 1 point s'il est troisième à un championnat de France

Le championnat de France d'aviron de mer ne donne pas lieu à attribution de points au club d'origine.

Le maximum de points attribués au club d'origine est plafonné à 5 points par compétiteur.

Championnats de France Minime et Cadet																	
Points pour les 1x, 2x, 2-						Points pour les 4x, 4x+, 4-, 4+						Points pour les 8x+, 8+					
Finale de 1 à 6		Finale de 7 à 12		Finale de 13 à 18		Finale de 1 à 6		Finale de 7 à 12		Finale de 13 à 18		Finale de 1 à 6		Finale de 7 à 12		Finale de 13 à 18	
Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points
1	10	7	4,5	13	2,5	1	20	7	9	13	5	1	30	7	13,5	13	7,5
2	9	8	4	14	2	2	18	8	8	14	4	2	27	8	12	14	6
3	8	9	3,5	15	1,5	3	16	9	7	15	3	3	24	9	10,5	15	4,5
4	7	10	3	16	1	4	14	10	6	16	2	4	21	10	9	16	3
5	6	11	3	17	1	5	12	11	6	17	2	5	18	11	9	17	3
6	5	12	3	18	1	6	10	12	6	18	2	6	15	12	9	18	3

Championnats de France Junior et Sénior																
Points pour les 1x, 2x, 2-, 2+ (*)						Points pour les 4x, 4-, 4+						Points pour les 8+				
Finale de 1 à 6		Finale de 7 à 12		Finale de 13 à 18 (**)		Finale de 1 à 6		Finale de 7 à 12		Finale de 1 à 6		Finale de 7 à 12				
Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points			
1	17	7	8	13	2,5	1	34	7	16			1	51	7	24	
2	15	8	7	14	2	2	30	8	14			2	45	8	21	
3	13	9	6	15	1,5	3	26	9	12			3	39	9	18	
4	11	10	5	16	1	4	22	10	10			4	33	10	15	
5	10	11	4	17	1	5	20	11	8			5	30	11	12	
6	9	12	3	18	1	6	18	12	6			6	27	12	9	

(*) Les points obtenus aux championnats de France bateaux courts junior et sénior par les équipages mixtes sont partagés entre les clubs.

(**) pour les 1X et les 2- seulement

Critérium National Sénior											
Points pour les 1x, 2x, 2-				Points pour les 4x, 4-, 4+				Points pour les 8+			
Finale de 1 à 6		Finale de 7 à 12		Finale de 1 à 6		Finale de 7 à 12		Finale de 1 à 6		Finale de 7 à 12	
Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points
1	10	7	4,5	1	20	7	9	1	30	7	13,5
2	9	8	4	2	18	8	8	2	27	8	12
3	8	9	3,5	3	16	9	7	3	24	9	10,5
4	7	10	3	4	14	10	6	4	21	10	9
5	6	11	3	5	12	11	6	5	18	11	9
6	5	12	3	6	10	12	6	6	15	12	9

Article 11 : Classement mer des clubs

Un classement mer des clubs est effectué chaque année prenant en compte l'ensemble des barèmes de points qui suivent :

1• Points de classement

Ces points sont attribués aux championnats de France d'aviron de mer selon le barème ci-dessous :

Place	Points attribués		
	solo	double	quatre
1	22	44	88
2	20	40	80
3	18	36	72
4	16	32	64
5	14	28	56
6	12	24	48
7	11	22	44
8	10	20	40
9	9	18	36
10	8	16	32
11	7	14	28
12	6	12	24
13	5	10	20
14	4	8	16
15	3	6	12
16 à 25	2	4	8
26 à n	1	2	4

2• Points de participation

Ces points sont attribués aux clubs pour chaque compétiteur participant à une régates qualifiante selon le barème ci-dessous.

Points de participation	
Solo sénior	2,5
Double sénior	2,5
Quatre sénior	2,5
Solo junior et cadet	5
Double junior et cadet	5
Quatre junior et cadet	5

Ils ne sont attribués qu'aux clubs ayant participé au moins à 3 régates qualifiantes dans l'année.

Pour pouvoir apporter des points de participation, la régates qualifiante doit avoir inscrit à son programme une épreuve cadet homme et femme.

Seuls les 3 meilleurs totaux de participation par régates sont pris en compte, plafonnés à 150 points par régates soit un maximum de 450 points par club sur l'année.

3• Points de vie de club

Ces points sont attribués aux clubs ayant participé au moins à 3 régates qualifiantes selon le barème ci-dessous :

Points de formation :

- 45 points pour un club avec le label 3***
- 30 points pour un club avec le label 2**
- 15 points pour un club avec le label 1*

Points d'organisateur :

- 30 points pour les clubs qui organisent des régates, randonnées ou raids.
(Championnats de France mer ou rivière, régates qualifiantes, randonnées et régates longues distances labellisées par la FFSA, plus toutes les régates mer ou rivière du calendrier FFSA utilisant la procédure d'engagement sur "www.clubaviron.net")

Points d'arbitrage :

- 10 points par arbitre possédant le certificat mer.

CALENDRIER RÉCAPITULATIF DES INSCRIPTIONS AUX ÉPREUVES NATIONALES 2012



Manifestation	Ouverture des inscriptions	Clôture des inscriptions
Têtes de rivière de zone Dimanche 4 mars	Lundi 13 février 08h00	Vendredi 24 février 14h00
Épreuves qualificatives de zone pour les championnats de France bateaux courts junior et sénior Dimanche 18 mars	Lundi 27 février 08h00	Vendredi 9 mars 14h00
Championnats de France bateaux courts junior et sénior <i>Cazaubon-Barbotan</i> Vendredi 30 mars au dimanche 1 ^{er} avril	Les bateaux qui se sont qualifiés lors du championnat de zone sont automatiquement engagés au championnat de France.	
Championnats de France handi-aviron <i>Cazaubon-Barbotan</i> Vendredi 30 mars au dimanche 1 ^{er} avril	Lundi 5 mars 08h00	Mardi 20 mars 14h00
Coupe de France MAIF <i>Vichy</i> Samedi 28 et dimanche 29 avril	Lundi 9 avril 08h00	Mercredi 25 avril 14h00
Coupe de France d'aviron de mer des ligues <i>Cherbourg</i> Samedi 02 juin	Lundi 14 mai 08h00	Vendredi 25 mai 14h00
Championnats de zone minime, cadet et junior bateaux longs Samedi 16 et dimanche 17 juin	Lundi 28 mai 08h00	Vendredi 8 juin 14h00
Championnat de France minime <i>Mâcon</i> Vendredi 29 juin au dimanche 1 ^{er} juin	Les bateaux qui se sont qualifiés lors du championnat de zone sont automatiquement engagés au championnat de France.	
Critérium national sénior <i>Mâcon</i> Vendredi 29 juin au dimanche 1 ^{er} juin	Lundi 4 juin 08h00	Mardi 19 juin 14h00
Championnats de France cadet et junior bateaux longs <i>Vichy</i> Vendredi 6 au dimanche 9 juillet	Les bateaux qui se sont qualifiés lors du championnat de zone sont automatiquement engagés au championnat de France.	
Championnat de France sénior bateaux longs et critérium national handi-aviron et vétéran <i>Mantes-la-Jolie</i> Vendredi 28 au dimanche 30 septembre	Lundi 3 septembre 08h00	Mardi 18 septembre 14h00
Championnats de France d'aviron de mer junior et sénior et critérium junior <i>Lorient</i> Vendredi 5 et samedi 6 octobre	Lundi 19 septembre 08h00	Vendredi 30 septembre 14h00
Critérium longue distance <i>Lorient</i> Dimanche 7 octobre	Les engagements pourront être faits sur Internet ou enregistrés sur place sur les formulaires officiels de la FSFA jusqu'au samedi 6 octobre à 14h00.	